



HONORAIRES DE NEGOCIATION POUR VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

DE	A	Rémunération TTC appliquée sur le montant de la transaction
0 €	15.000 €	2.000 €
15.001 €	30.000 €	15,00%
30.001 €	50.000 €	12,00%
50.001 €	100.000 €	10,00%
100.001 €	150.000 €	8,00%
150.001 €	200.000 €	7,00%
200.001 €	250.000 €	6,00%
250.001 €	300.000 €	5,50%
300.001 € et plus		5,00%

Les honoraires de l'agence sont compris dans le prix des biens diffusés dans notre vitrine. Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération de l'agence est à la charge du vendeur.

HONORAIRES POUR LOCATIONS D'HABITATION

Honoraires à la charge du bailleur

Entremise et négociation 0,10 mois de loyer hors charges
Visite, constitution du dossier & rédaction de bail 0,75 mois de loyer hors charges

Honoraires à la charge du locataire

Visite, constitution du dossier & rédaction de bail 8 € / m² de surface habitable

+ état des lieux établi par huissier de justice partagé 50 / 50 entre bailleur & locataire
plafonnés à 3 € / m² de surface habitable pour la part du locataire

HONORAIRES POUR LOCATIONS DE PARKINGS & BOXES

Entremise, Négociation, visite, constitution du dossier & Rédaction de bail : 1 mois de loyer hors charges à charge locataire.

HONORAIRES POUR LOCATIONS PROFESSIONNELLES, COMMERCIALES

Entremise, Négociation, visite, constitution du dossier & Rédaction de bail : 1,5 mois de loyer hors charges à charge locataire.

Tous les honoraires de l'agence comprennent la T.V.A. au taux en vigueur de 20,00 %.